

Royal biograph

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 47

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'éloges à mon mari. Il en tirera vanité, surtout s'il les reçoit de vous dont il ne cesse de me vanter les qualités. A propos de vos qualités, Monsieur Brown, savez-vous que je vais en mettre au moins une à contribution.

— Laquelle, chère Madame Hoover ?

— La générosité.

— Aïe !

— Vous ai-je fait mal ?

— Non, mais je connais l'antienne et je vais me ruiner. Il s'agit d'une fantaisie de ma femme, n'est-ce pas ? Elle m'a, à plusieurs reprises, parlé de l'achat d'un manteau de fourrure dont à aucun prix je veux consentir.

— En êtes-vous bien sûr, Monsieur Brown ?

— Certain.

— Et si ce manteau était une authentique occasion ?

— Je les connais, les occasions. Je suis sceptique. Et vous aussi, Monsieur Hoover, je présume ?

— Il en est, je vous assure, de véritables.

— Ah ? Je demande la preuve.

— La preuve ? Eh bien, Monsieur Brown, si un manteau de 20.000 dollars n'en coûtait que 8.000, serait-ce une occasion ?

— Certes. Mais ce ne sont pas ces occasions que ma femme me propose.

— Si.

— Je ne vois pas.

— Tenez, lisez.

— Je lis. Voyons une reconnaissance du mont-de-piété : « No 7474 B, Série M. C. K. Objet à retirer: manteau de fourrure. Restitution demandée : 8.000 dollars. Intérêts et frais : 5 dollars. » Quel rapport, Monsieur Hoover, je vous le demande, entre cette reconnaissance et le manteau demandé par ma femme ?

— C'est le manteau même qu'elle vous réclame.

— Comment ?

— Votre femme a trouvé dans la rue cette reconnaissance et vous demande tout simplement d'aller retirer cet objet au mont-de-piété.

— Mais jamais je ne me prêterai à cette manœuvre. C'est à proprement parler une escroquerie. Qu'en pensez-vous, mon cher maître ?

— Hum ! hum ! Oui, peut-être, est-ce une escroquerie. Mais, dans le cas particulier, vous devriez, je crois, accepter.

— Accepter ? Comment, vous, un maître du barreau, vous me conseillez ce vol ?

— Ce n'est pas un vol ?

— Qu'est-ce alors, sinon un vol ?

— Contre cette reconnaissance, parfaitement en règle, vous allez retirer un objet qui, sensément, vous appartient. C'est clair.

— Voyons, vous n'allez pas, je pense, vous faire trop prier, Monsieur Brown.

— Soit, je m'y résigne, mais j'exige de vous, Monsieur Hoover, que vous m'accompagniez.

— J'accepte volontiers.

* *

— Monsieur Hoover, je vais retirer ce manteau la mort dans l'âme. Il me semble que je commets une indélité.

— Une question préalable, Monsieur Brown. Depuis combien de temps êtes-vous marié ?

— Dix-huit mois.

— Je le savais, mais je tenais à vous le faire dire.

— Pourquoi ?

— Mon cher Monsieur Brown, laissez-moi vous ouvrir les yeux. Laissez-moi vous dire qu'il fut un temps où, moi aussi, j'eus dix-huit mois de mariage, où je crus aux occasions, où je marchai dans le *truc* du mont-de-piété.

— Le *truc* ? Monsieur Hoover, je vous somme de vous expliquer.

— Voyons, Monsieur Brown, n'avez-vous pas vu que dans toute cette histoire de manteau, c'est ma femme qui tire les ficelles ? Votre femme, elle aussi, n'a que dix-huit mois de mariage. Elle n'est femme qu'à demi, elle manque encore d'astuce et d'imagination, mais rassurez-vous, mon cher, ça viendra.

— Je trouve, pour ma part, qu'elle n'en est pas dépourvue.

— Soit. Mais si vous la laissez aller toujours

sans rien sur elle, il faudra bien qu'elle songe à s'habiller sans votre secours et en dépit de l'argent que vous ne lui donnerez pas.

— Je suis éberlué. Comment, c'est votre femme ?... Mais alors, elle vous a dit ?

— Tout. Ma femme ne peut garder aucun secret. Elle m'a dit que cette pauvre Madame Brown n'avait rien, mais rien du tout à se mettre, qu'il fallait trouver un moyen...

— Comment ? Rien à se mettre ? Mais elle me ruine, ma femme. Tous ses caprices, elle les satisfait.

— Pauvre Monsieur Brown. Nous sommes tous les mêmes, nous, les hommes. Vous croyez à ça ? Je l'ai cru moi-même. Mais, j'en suis revenu : les femmes ne sont jamais satisfaites.

— Ah ?

— Jamais. Ce manteau, il le lui fallait et elle l'aura.

— Ah ! non. Je ne suis pas de ceux qu'on mystifie.

— Vous n'êtes pas mystifié puisque vous savez.

— C'est vrai, je ne suis pas mystifié. Cette aventure est pour moi une leçon pour l'avenir. Je vais retirer ce manteau, soit ! mais plus jamais, vous m'entendez, Monsieur Hoover, je ne m'y laisserai prendre.

— On dit ça !

— En effet, sait-on jamais. Et maintenant, vous m'obligeriez en remettant à votre femme le chèque que voici.

— Ah ! mais non, Monsieur Brown. Entre nous, n'est-ce pas, je ne vous ai rien dit. C'est votre femme qui doit cette somme à la mienne et non pas vous.

— Mais, où prendra-t-elle l'argent ?

— Soyez tranquille, ma femme sera là et saura bien indiquer à la vôtre comment elle doit s'y prendre pour vous priver de telle ou telle chose.

— Me priver ? Ça alors, c'est le comble. Je devrai donc, pour améliorer l'ordinaire de mes repas, payer un supplément ?

— Evidemment.

— Mais quand le manteau sera payé, ce sera fini, je retirerai la subvention.

— Ceci, mon cher, comme a dit quelqu'un, est une autre histoire.

Emile Reift.

La Patrie Suisse. — No 1018 du 13 novembre. Un beau numéro: illustrations soignées, texte intéressant. Le concours hippique de Genève y occupe une large place. Il en est de même de l'œuvre de Vidy-Plage (cure préventive de soleil et de gymnastique spéciale pour enfants), fondée en 1915. C'est encore le stand de la Suisse romande à l'Exposition internationale de l'art culinaire, à Francfort sur le Mein; les Alpes suisses à Hollywood; l'exposition Ed. Bille à l'Athénée, à Genève, avec reproduction de cinq des œuvres exposées; des vues du Valais pittoresque (Bourg St-Pierre); de l'église de Mont sur Rolle, etc.; puis la «Petite Patrie Suisse», celle des enfants.

M. P.

LA MANIE DES SOCIÉTÉS

ELLE sévit un peu partout. Notre terre romande, où il fait si bon vivre, n'y échappe pas, non plus. Point n'est besoin d'être répandu pour devenir membre passif des nombreuses associations à «but idéal» qui fourmillent dans nos murs. Il est de bon ton qu'un citoyen conscient s'intéresse à la vie publique ou qu'il contribue au développement des arts.

Mais comme cela ne suffit pas à canaliser le flux de bonne volonté, de générosité et d'altruisme du monde sociable, des ligues innombrables ont été créées dans le but de propager certaines idées ou encore, plus simplement, pour grouper les hommes qui ont la prétention de penser de la même façon sur des sujets déterminés.

C'est ainsi que Jean-Paul a été «embrigadé». Il est membre actif de la Chorale des Sapeurs-pompiers, de l'Orchestre d'amateurs, des Amis du tir et de l'Arbalète, du Rowing et du Curling, de la Société protectrice des animaux, de la Ligue pour le relèvement des détenus libérés, de l'Union des «Jean» et de la confrérie des «Paul», de l'Amicale des «mobilisés» et des Contemporains de 1900!

En hiver, toutes ses soirées sont prises, cela se

conçoit; en été, ce ne sont que les dimanches. Et Paulette, sa jeune épouse, voit s'approcher, avec terreur, le temps des soirées-choucroute. Aurt-elle, du moins, la ressource de s'affilier à quelque ligue de femmes pour le bien !

Que voulez-vous, c'est la vie moderne qui veut ça ! Nos aïeux casaniers eurent, évidemment, le tort de ne pas être à la page.

Dans cet ordre d'idées, il est plutôt suggestif de signaler l'éclosion de la dernière «amicale». C'est celle des nourrissons. Les statuts de cette intéressante corporation prévoient que les adhérents, réunis sous l'égide de la bavette, seront accompagnés aux séances par des porteurs de biberon de l'un ou de l'autre sexe. Gageons que cette heureuse initiative aurait tout l'appui de nos fédérations laitières !

Mex.

Théâtre Lumen. — La Direction du Théâtre Lumen présente cette semaine la nouvelle et formidable adaptation du célèbre roman d'Alexandre Dumas *Le Comte de Monte-Cristo*, mis en scène par Henri Fescourt. Malgré son importance, «Le Comte de Monte-Cristo» sera présentée entièrement en deux semaines seulement, au Théâtre Lumen, dès vendredi 22 novembre. Cette semaine «Ire partie: Le Mystère du Château d'If». Vu le grand nombre de places déjà retenues, la Direction du Théâtre Lumen recommande au public de bien vouloir s'assurer ses places à l'avance, ceci afin d'éviter des déplacements inutiles.

Tous les jours, matinée à 15 h., soirée à 20 h. 30; dimanche 24, matinée dès 14 h. 30.

Royal Biograph. — Au programme de cette semaine, l'intrépide et sympathique Tom Mix, accompagné de son merveilleux cheval Tony, dans un de ses derniers succès: *Les fers aux poignets*, grand drame du Far-West. Au même programme, l'exquise et espiègle star américaine Madge Bellamy dans *La Représentante*, un succès de fou-rire. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays présentées par le Ciné-Journal Suisse. Tous les jours, matinée à 15 h., soirée à 20 h. 30; dimanche 24, matinée dès 14 h. 30.

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

RADIO GÉNÉRALE
DENIER & Co Rue St-François 3, LAUSANNE - Fond. 1920
Tél. 26.196 — Maison des Vaudois.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne : PÉPINET-GRAND-PONT

LAUSANNE

Buffet de la Gare C.F.F.

André Oyex

Toutes spécialités de saison

Nos vins du pays réputés

**Achetez vos chemises
chez le spécialiste**

DODILLE
Rue Haldimand LAUSANNE

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie
BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne